

Engage-toi pour la Haute-Marne !



Présente-toi aux élections du
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES !

**Haute
Marne** 
Conseil départemental des Jeunes

Renseigne-toi auprès de ton collègue (CPE)
ou sur www.haute-marne.fr

Deviens conseiller/ère départemental(e) jeune !

Si tu veux t'investir dans la vie de ton département, comprendre la démocratie participative et la citoyenneté, être porte-parole de ton collège, présente-toi aux élections du Conseil départemental des jeunes !

Pour être candidat(e) :

- Tu dois être en classe de 5^e
- Tu dois être domicilié(e) en Haute-Marne
- Tu remplis une déclaration de candidature qui sera affichée dans ton collège
- Tu dois avoir une autorisation parentale et une assurance extra-scolaire

Comment se déroulent les élections ?

Tous les élèves en classe de 5^e de chaque collège, élisent deux conseillers jeunes (une fille et un garçon), qui auront pour rôle de les représenter pendant deux années au Conseil départemental des jeunes.

Tes missions

Si tu es élu(e), tu peux proposer et mettre en place des projets dans les domaines qui te tiennent à coeur comme la culture, l'environnement, l'accompagnement social, etc. (environ 6 réunions de travail en commission par an).

Être conseiller jeune demande un fort engagement, de l'assiduité et de l'investissement. Tu dois être à l'écoute, curieux des souhaits de l'ensemble des collégiens.

Le Conseil départemental des jeunes est un formidable outil d'apprentissage de la citoyenneté, qui te permet de mettre en place des actions concrètes, susceptibles d'améliorer la vie quotidienne des collégiens.

Si tu es intéressé(e), alors n'hésite pas à te présenter aux élections du Conseil départemental des jeunes !

Pour découvrir les réalisations du Conseil départemental des jeunes :

Rendez-vous sur www.haute-marne.fr
rubrique [les missions](#) > [Éducation et jeunesse](#) > [CD jeunes](#)